

tègre parfaitement aux autres politiques gouvernementales. Pas un seul de nos témoins s'est prononcé en faveur d'un ministre dont les responsabilités engloberaient le contrôle exécutif. Certains étaient en faveur d'un ministre de la politique scientifique mais, encore là, une distinction importante a été faite au cours d'une discussion avec le D^r Larkin Kerwin.

Celui-ci a fait observer qu'il n'aime guère l'idée d'un ministre de la science à qui l'on confierait un important ministère chargé de diriger et de centraliser la science. Par contre, il n'aime guère non plus, l'idée de «se passer d'un ministre». Il a proposé un «moyen terme»: la création d'un comité de ministres. Il utilise la France comme exemple pour illustrer son point:

D'après ce que j'ai pu étudier, ce moyen terme a été trouvé par la France. En France, la science est la responsabilité d'un ensemble de ministres, et ce groupe constituant le Comité de la science, est présidé par le Premier ministre lui-même, et la cuisine se fait par l'homme très important que l'on appelle le Délégué général. Mais alors, le budget global de la science française est présenté à la Chambre par un groupe de ministres, ce qui élimine la concurrence avec les autres ministères, et il est parrainé par le Premier ministre lui-même.¹⁵³

Le D^r L'Abbé exprime une inquiétude partagée par tous les témoins et provoquée par la possibilité de voir un ministre hériter de vastes responsabilités exécutives:

Enfin, comme beaucoup d'autres, étant donné la multiplication, aujourd'hui, des organismes qui se préoccupent de la politique scientifique ou de l'exécution de travaux de recherche, il apparaît clair que quelque chose de ce genre (un ministre) devient indispensable. Est-ce que cela doit prendre la forme d'un ministère de la science et de la technologie, un organisme qui a donc, non seulement un rôle consultatif, mais exécutif aussi? Il me semble, personnellement, que c'est une chose à laquelle il faudrait tendre, mais peut-être pas d'emblée, autrement nous avons toujours des comités ou des conseils consultatifs qui font des recommandations, mais, finalement, les personnes qui prennent les décisions sont un peu dissociées des motivations qui ont permis de définir les recommandations, et j'ai peur que, à ce moment-là, le consultatif et l'exécutif deviennent trop dissociés.¹⁵⁴

Le doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université McGill, le D^r S. B. Frost, s'oppose lui aussi, à un ministre ayant d'importantes responsabilités exécutives. En revanche, en ce qui touche un ministre dont la responsabilité principale serait de surveiller l'application d'une politique scientifique, il déclare que: «Ce serait une excellente chose que de confier à un ministre la responsabilité d'une surveillance générale . . .»¹⁵⁵

M. Andras, du Congrès du travail du Canada, dit qu'il pensait que l'idée d'avoir un ministre au sein du Cabinet qui serait chargé de la politique